



CAP agricole JARDINIER-PAYSAGISTE

NIVEAU 3

Code CPF Code RNCP Code Certifinfo
24928

**MODE DE VALIDATION :
DIPLOMANT**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution (construction paysagère, arrosage, voie de circulation)
- Effectuer des travaux de plantation des végétaux, de semis et d'engazonnement
- Exécuter des travaux d'entretien d'espaces paysagers et d'infrastructures paysagères
- Assurer l'entretien du matériel et des équipements

PUBLICS CONCERNES

- Demandeur d'emploi désirant se qualifier dans la filière
- Salarié souhaitant se reconvertir
- Salarié voulant développer des compétences professionnelles



PRE-REQUIS

Avoir au moins 18 ans
Savoir lire et écrire



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exploitation agricole
- Salle informatique
- Salle de cours

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Entretien et tests

ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, une référente handicap à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

FORMATION CONTINUE

FINANCEMENTS POSSIBLES

*selon le profil du
demandeur par...*

CTM

Aide individuelle à la
formation pour les
demandeurs
d'emploi

POLE EMPLOI

Aide pour les
demandeurs
d'emploi

OPCO

pour abondement
d'un CPF individuel
OU CPF Transition
professionnelle
pour les salariés

CPF individuel +

AUTOFINANCEMENT
pour les salariés et
les demandeurs
d'emploi

CONTENU

7 UNITÉS CAPITALISABLES (UC) ÉVALUÉES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

BLOCS DE COMPETENCES

RNCP24928BC01

UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

RNCP24928BC02

UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

RNCP24928BC03

UCG 3 : Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

RNCP24928BC04

UCP 1- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

RNCP24928BC05

UCP 2- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

RNCP24928BC06

UCP 3- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

1 unité capitalisable régionale à l'emploi obligatoire (UCARE)

Multiplication végétative des végétaux d'extérieur

COUT DE LA FORMATION

**A partir de 10 euros TTC* de l'heure
par stagiaire**

**Activité non soumise à la TVA
(Article 261 4-4a du CGI)**

*selon financement

FRAIS PEDAGOGIQUE

Aucun frais annexe

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum

Durée moyenne totale : 12 mois

- en centre : 1005 heures
- 420 heures de stage en entreprise

Période : De février à Janvier

Recrutement : Octobre

VALIDATION DE LA FORMATION

Le CAP agricole est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification.

Validation sous forme de contrôle continu

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme avec une validité des UC : acquises de 5 ans pour obtention du diplôme

Possibilités de validation d'acquis académiques

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le secrétariat :

- par téléphone au 05.96.65.40.98 / 06.96.24.01.79

- par mail : cfppa.le-robert@educagri.fr

Consultez notre site internet :

<https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de formation : 7h30 -11h45 / 12h30-14h30

Parking visiteurs

Restauration collective possible uniquement sur le site du ROBERT (sauf pendant les congés scolaires) :

tarif 4,35 € le repas